

PLATEFORME D'APPUI RH

CAHIER DES CHARGES

Action de Formation RH 2020

Ce programme est cofinancé par :

La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

La DIRECCTE 95

Le Fond Social Européen

1. CONTEXTE DE L'APPEL A PROJET

La **Plateforme d'Appui RH** a pour vocation d'informer et de conseiller les dirigeants d'entreprises ou d'associations en matière de formation et de gestion des compétences afin de favoriser le développement des entreprises et l'emploi à l'échelon territorial.

La Plateforme d'appui RH propose un appui RH gratuit, neutre et de proximité aux dirigeants de TPE-PME ou d'associations de moins de 50 salariés en priorité.

Elle favorise la mise en relation du dirigeant avec les partenaires du territoire pertinents en fonction de ses besoins, grâce à un réseau d'interlocuteurs identifiés.

Son territoire d'intervention :

VEXIN VAL DE SEINE, VEXIN CENTRE, SAUSSERON IMPRESSIONNISTES, CERGY-PONTOISE, VALLEE DE L'OISE ET DES TROIS FORETS, HAUT VAL D'OISE, CARNELLE PAYS DE FRANCE, VAL PARISIS, PLAINE VALLEE.

Son offre de services :

Informer et conseiller sur les thématiques RH :

- 1er niveau d'information par téléphone, mail ou sur rendez-vous
- Ateliers RH sur l'actualité sociale et économique, intégrant si possible des intervenants et professionnels de la fonction RH afin d'illustrer l'information et d'étayer la pratique.

Appui technique sur l'ensemble des problématiques RH que peut rencontrer le dirigeant :

A partir d'un bilan de la situation RH, définition des priorités d'action et construction d'un plan d'accompagnement.

- Diagnostics RH individualisés, préconisations et mise en œuvre d'un accompagnement
- Formation RH sur une thématique RH
- A partir de l'identification des compétences et de la mobilisation des dispositifs de la formation continue.

2. L'ACTION DE FORMATION

OBJECTIFS

Le présent cahier des charges vise à consulter des organismes de formation ou des consultants susceptibles d'assurer, pour l'un ou plusieurs des thèmes retenus, les prestations suivantes :

- **Former des salariés** de TPE et PME (moins de 50 collaborateurs en priorité) du Val d'Oise dans le cadre de sessions de formation interentreprises organisées sur le Département
- **Fournir une évaluation / bilan** de chaque action de formation réalisée.

LE PUBLIC VISÉ

Caractéristiques du public à former en priorité : salariés et dirigeants salariés d'entreprises ou d'associations **de moins de 50 collaborateurs**.

PERSONNES NON HABILITÉES À PRÉSENTER UNE OFFRE

Les personnes physiques ou morales en état de liquidation judiciaire ou de faillite personnelle prononcée ne seront pas admises à présenter une offre. Les sociétés en redressement judiciaire doivent justifier de l'habilitation à poursuivre leur activité et notamment de leur capacité à contracter.

INGÉNIERIE DE FORMATION

Les candidats devront décrire dans leur proposition, pour le thème choisi, le programme pédagogique, les moyens pédagogiques et un plan d'intervention.

CAHIERS DES CHARGES

Le candidat décrira, pour le thème choisi, le contenu de la formation ainsi que les modalités pédagogiques de sa mise en œuvre :

- les moyens humains (CV, compétences et profils des intervenants)
- les méthodes pédagogiques / supports de cours utilisés (fichiers, documents photocopiés...)
- les prérequis pour les publics
- une synthèse du programme mis en œuvre

CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE

Les sessions de formation proposées dans le cadre de la Plateforme d'appui RH reposeront sur les moyens logistiques et organisationnels propres au prestataire choisi. Il est à noter que l'association AVEC pourra mettre à la disposition du partenaire retenu une salle équipée : vidéo projecteur, ordinateur, paperboard....

Dans le cadre de Webinaire RH – La Plateforme d'Appui RH utilisera l'outil ZOOM, se chargera des inscriptions en amont et de la communication du lien de connexion à l'ensemble des participants.

Capacité commerciale :

Le prestataire peut présenter dans son offre les supports de communication utilisés auprès de ses prospects.

Il précisera alors :

- Caractéristiques et nature du fichier d'entreprises utilisé (nb. d'entreprises, secteurs d'activités...)
- Type de moyens utilisés : e-mail / site internet
- Recours à la sous-traitance
- Type de relance commerciale

La Plateforme d'appui RH s'engage à communiquer sur les actions proposées afin de faciliter la mobilisation des entreprises. Néanmoins, le prestataire retenu pourra de lui-même mobiliser des participants de son côté, si ces derniers correspondent à la cible définie par la Plateforme d'appui RH, et dans la limite des places disponibles.

Il est à noter que l'organisme sélectionné devra inclure la mention Plateforme d'appui RH dans toute sa communication, et respecter la charte graphique. Il sera notamment tenu d'utiliser les logos de la Plateforme RH et de ses financeurs, en particulier celui du FSE.

PROPOSITION DE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Les actions de formation devront avoir lieu en 2020, **hors période de vacances scolaires.**

Toutefois, en raison de la CRISE COVID19 et dans un souci de répondre au mieux au besoin des TPE PME et Associations du Val d'Oise, la Plateforme d'appui RH a jugé pertinent de poursuivre ses ateliers collectifs RH sur la première quinzaine du mois de Juillet 2020.

EVALUATION ET SYNTHÈSE DE L'ACTION

L'organisme remettra la fiche d'évaluation Plateforme d'appui RH à chacun des participants en fin de session.

En distanciel, la Plateforme d'appui RH transmettra aux participants un questionnaire GOOGLE FORM.

Il sera tenu de fournir à la Plateforme d'appui RH la liste des participants ainsi qu'une synthèse des évaluations réalisées.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

L'ouverture et/ou la clôture de chaque session de formation se déroulera obligatoirement en présence d'un salarié de l'association AVEC.

ANNULATION ET REPORTS DE DATES

La décision de reporter la session de formation sera soumise à l'appréciation de l'Association AVEC, au nom de la Plateforme RH.

Elle sera prise de plein droit dès lors que le nombre de participant requis n'aura pas été atteint ou en cas de force majeure (problème de salle, intempéries...) au jour de la clôture des inscriptions, laquelle est fixée au plus tard 7 jours avant le début de l'action de formation. Le nombre minimum de participant est fixé à 5 stagiaires.

POSSIBILITE DE RENOUVELLEMENT DE L'ACTION

Si le nombre de stagiaires inscrits dépasse la cible identifiée (12 participants environ en présentiel et 20 participants en distanciel), la Plateforme d'appui RH se réserve la possibilité

de renouveler l'action de formation sur une autre session, avec l'accord du prestataire, dans les mêmes dispositions que l'appel à projet concerné.

CONTACT AUPRÈS DE L'ORGANISME

L'organisme indiquera dans sa proposition le nom et les coordonnées de la personne chargée des échanges d'information avec la Plateforme RH.

ÉLÉMENTS À FOURNIR DANS L'OFFRE

Les candidats devront transmettre leur offre par courriel à l'adresse mail suivante : contact@plateformeappuihr.com

Cette offre devra comprendre le cahier des charges complété avec les informations suivantes :

- La fiche signalétique de l'organisme
- Le dossier pédagogique
- La proposition financière

Renseignements complémentaires :

Pour tout renseignement, vous êtes priés de contacter :

Gaëlle BAUDRAS g.baudras@associationavec.fr

Sophie PELLEAU s.pelleau@associationavec.fr

Critères d'évaluation de la candidature du porteur de projet :

- Les certifications et/ou formations de l'intervenant (20%)
- Son expérience professionnelle (notamment en animation collective) (30%)
- Sa connaissance et son expérience dans le domaine concerné (30%)
- Le contenu et l'originalité du programme (10%)
- Le tarif (10%)

3. RÉPONSE DU PARTENAIRE

THEME	SUJET	DURÉE	PUBLIC CONCERNÉS	DATES PRÉVISIONNELLES	LIEU PRÉVISIONNEL
Management	Les obligations légales de l'employeur en lien avec la situation sanitaire	3h	TPE PME Association	26/11/2020 de 9h30 à 12h30	Territoire de la plateforme RH Communauté d'Agglomération du val Parisis

CALENDRIER DE L'APPEL D'OFFRE :

Mise en ligne de l'appel à projets : 5 octobre 2020

Date limite de réponse : 30 octobre 2020

Réponse apportée aux porteurs de projet : 6 Novembre 2020

A – FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ORGANISME	
Nom	
Présentation de l'organisme	
Nature juridique	
Adresse du siège social	
N° de déclaration d'existence (pour les organismes de formation)	
N° Siret	

Responsable de l'organisme	
Responsable pédagogique (si différent)	
Adresse électronique	
Téléphone	
Nom de l'intervenant / formateur	
Profil et expérience de l'intervenant dans le domaine de la formation continue (références)	

B – DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Domaine de proposition concerné	Management RH
Présentation de l'action	Titre : Descriptif (plan d'intervention)
Durée de l'action	
Coût global HT	euros HT
Effectif de l'action	
Calendrier prévisionnel	
Lieu(x) de l'action	Territoire de la plateforme RH
Public concerné	Prérequis :

Méthodes pédagogiques, supports de cours	
Évaluation de la formation	<p>Système mis en place pour évaluer les acquis des stagiaires :</p> <p>Type de reconnaissance ou de validation :</p>

C – CAPACITÉ COMMERCIALE (FACULTATIF)

Caractéristiques et nature du fichier d'entreprises utilisé :	<p>Nombre d'entreprises</p> <p>Secteurs d'activités..</p>
Moyens humains	
Description détaillée du plan de prospection commerciale	<p>Type de moyens utilisés :</p> <p>Type de relance commerciale</p>
Sous-traitance	Si recours à la sous-traitance, précisez le nom du prestataire

D – PROPOSITION FINANCIERE

Coût formateur	euros HT/Heure	
Coût global	Cout HT :	euros
	TVA :	Non soumis à TVA
	Total TTC :	Euros